

2nd Pro Nature Jardin Paysage Forêt Bac Pro Aménagements Paysagers



Le **Bac Professionnel « Aménagements Paysagers »** se prépare en **3 ans**. Associant enseignements **général** et **professionnel**, il permet l'**acquisition** de **compétences** liées aux **pratiques professionnelles** et à la **connaissance** de l'**entreprise**. A partir de **situations concrètes**, vous aborderez les **connaissances** et les **techniques** pour :

- Préparer, organiser et suivre un chantier
- Identifier et entretenir les végétaux et les sols (taille, fertilisation, arrosage)
- Encadrer, coordonner l'activité d'une équipe et veiller au bon déroulement des travaux
- Assurer les travaux d'aménagements d'un espace vert ou d'un jardin (terrassement, plantation, végétalisation, maçonnerie, clôture, menuiserie...)

Contenu de la formation :



Modules généraux	Modules professionnels
MG1 Maths, Informatique, Biologie - Écologie, Physique - Chimie	Aménagements paysagers
MG2 Français, Histoire - Géographie, Documentation	Biologie - Écologie
MG3 Anglais, ESC	Agro équipement
MG4 EPS, ESC	Économie de l'entreprise et du chantier
EIE (Enseignement à l'initiative de l'Établissement) : CACES*, accompagnement personnalisé en français, mathématiques et rapports de stage.	MAP (Module d'Adaptation Professionnelles) : Gestion durable de l'arbre dans les espaces Paysagers

* CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

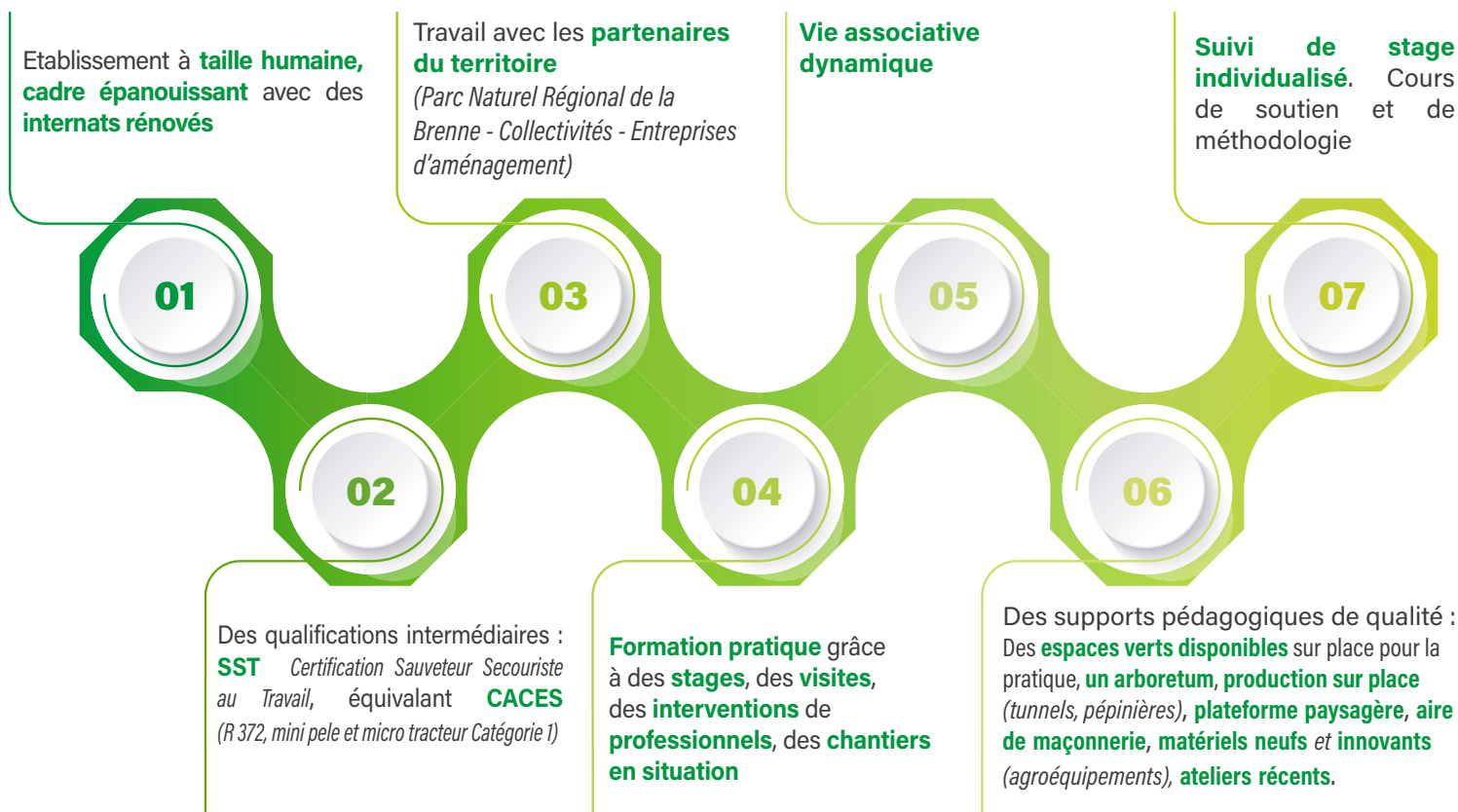
15 semaines de stage en entreprise

1 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL (3h) au choix :

- Hippologie - équitation (2h de pratique en centre équestre + 1h de cours)
- Sport santé bien-être
- Football

2nd
NJPF -
BAC
PRO
AP

Les atouts du LEGTA de Châteauroux :



Orientation à l'issue de la Seconde Pro NJPF :

Au Lycée Agricole Naturapolis, le **BAC Pro « Aménagement Paysager »** est dans la continuité de la 2nde NJPF. Néanmoins cette formation permet aussi d'accéder au **BAC Pro « Forêt »** et au **BAC pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »** délivrés dans d'autres établissements.

Orientation à l'issue du BAC PRO :

Cycle supérieur court : **BTSA Aménagements Paysagers**, **BTSA GPN**, autres BTS, Certificat de spécialisation

A l'issue du BTSA : possibilité de suivre une **Licence Professionnelle**

Insertion professionnelle : **paysagiste, jardinier, agent d'entretien espaces verts, technicien jardinier paysagiste...**

Conditions d'admission :

- Les familles des élèves scolarisés en classe de 3^{ème} établissent un dossier d'orientation remis par leur collège,
- Réorientation à l'issue d'une 2nde Générale et Technologique ou 1^{ère} Bac Technologique,
- Dans tous les cas indiquez en 1^{er} vœu : Lycée Agricole de Châteauroux (2nde Bac Pro NJPF ou 1^{ère} Bac Pro A.P.)...

Vous avez la possibilité de réaliser un **mini stage** d'observation, contactez-nous au **02 54 53 11 00**